

► Apprentissage



► Contacts

Centre d'Aide à la Décision

• Toulouse
05 61 10 47 64
cad@cm-toulouse.fr

• Antenne de Saint-Gaudens
05 61 89 99 89
Inouilhan@cm-toulouse.fr

► www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Conclure, dans le métier choisi, un contrat d'apprentissage.

Diplômes accessibles par l'apprentissage : CAP, BP, BAC PRO, BTM, BTMS, BTS, Master, diplôme d'ingénieur.

► Bénéficiaire

Jeune âgé(e) de 16 à moins de 26 ans.

► Description de la prestation

- La présentation de l'apprentissage : présentation des diplômes, conditions d'accès au diplôme, durée du contrat, salaires, temps de travail, durée de la formation en CFA, statut social de l'apprenti.
- La préparation aux techniques de recherche d'emploi et la valorisation des savoir-faire auprès des entreprises.
- La mise en relation avec les entreprises qui recrutent un apprenti : « Bourse de l'apprentissage »
Se munir d'une lettre de motivation et d'un CV.

► Modalités pratiques

Réunion d'information collective d'une durée de 2 heures, inscription sur www.cm-toulouse.fr.

► Coût de la prestation

Prestation prise en charge par la Chambre de métiers et de l'artisanat.